



## RÉSEAU LIÉGEOIS D'AIDE ET DE SOINS EN ASSUÉTUDES (RÉLIA)

### PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU 15 DÉCEMBRE 2015

#### Présent(e)s :

CHARLIER Florence – Clips - Liège  
CLAREMBAUX Christine – Siajef (Revers asbl) - Liège  
DELAHAYE Tijl – La Teignouse (zone 4) - Comblain-au Pont  
DUNGELHOEFF Catherine – ALFA - Liège  
GUSTIN Frédéric – PFPL/RELIA – Liège  
HAZARD THIERRY - ISoSL, Unités hospitalières - Liège  
HUMBLET Dominique – Nadja - Liège  
JOIE Christophe – CHRH - Huy  
LAPORTE Carole - La Teignouse (zone 5) – Comblain-au-Pont  
LOTTIN Thierry – Clinique Notre Dame des Anges (+ procuration SISD) - Glain  
MAISSE Laurent – Plan de prévention de la Ville de Liège - Liège  
POLLERS Sophie – GAP<sub>PP</sub> – Flémalle  
SARTORI Sabine – PFPL et IHP de Huy – Liège  
SOFFRITTI Singrid – Seraing 5 – Seraing  
TASQUIN HERVÉ – Thaïs - Liège  
THÉÂTE CHRISTELLE - PFPL/RELIA – Huy

#### Excusé(e)s :

BERTHOLET Christel – SISD – Liège – Huy – Waremme  
BOLLETTE Philippe – Start/Mass - Liège  
DEBRAS Ushy – Cap Fly - Liège  
GHERROUCHA Jérôme – openado -Liège  
MORENO Yolande – IGL et Maison médicale Cap Santé - Huy  
PONTHIR Annick – STAGH – Grâce-Hollogne  
STANGHERLIN Grégor – Plan de cohésion sociale de la Ville de Liège - Liège  
STRUVAY Philippe – Huy Clos - Huy  
TYOU Béatrice – AIGS + Génération Assuétudes + Les Lieux-Dits –  
Vottem/Herstal/Waremme  
VAN TORRE Anne-Marie - CHR de la Citadelle – Liège  
WÉGRIA Anne-Charlotte – Cercle des médecins généralistes – Huy

#### Secrétariat :

Frédéric Gustin – RéLIA

---

- **Accueil des participants**

- **Approbation du projet de procès-verbal du 22 septembre 2015**

Le projet de procès-verbal de la réunion du 22 septembre 2015 est approuvé. Il accèdera donc au statut de procès-verbal de cette réunion.

- **Changements au sein du Comité de pilotage du RéLiA**

Monsieur Thierry HAZARD succède au Professeur Dr Emmanuel PINTO comme membre du Comité de pilotage du RéLiA pour représenter les Unités hospitalières d'ISoSL.

Monsieur Philippe STRUVAY succède à Madame Nathalie ABARCA comme membre du Comité de pilotage du RéLiA pour représenter le service HUY CLOS. Monsieur STRUVAY est excusé pour cette réunion.

Nous souhaitons la bienvenue à ces deux nouveaux membres !

Situation du STAGH. Annick PONTNHIR, excusée aujourd'hui, a informé la coordination du RéLiA qu'elle a obtenu une promotion au sein de la Commune de Grâce-Hollogne et qu'évidemment, elle se doit d'y investir tout son temps et son énergie. Nous la félicitons pour cette promotion ! Néanmoins, une nouvelle moins agréable est que l'existence même du STAGH est remise en cause par la commune de Grâce-Hollogne, qui à ce jour, ne laissent rien présager d'autre que la cessation définitive des activités du STAGH. Pour rappel, le STAGH bénéficie d'un agrément en tant que service d'aide et de soins spécialisés en assuétudes. La fermeture pure et simple du STAGH ferait perdre à la zone 5 un service spécialisé, mais également le subside qui lui est associé ! Etant donné que les subsides totaux des services d'aide et de soins spécialisés en assuétudes dépassent 150.000€ (somme prévue pour chaque zone dans le code décretaal wallon), il est fort à parier que ce subside sera définitivement perdu en zone 5. Une possibilité serait que le STAGH puisse transférer son agrément au profit d'un autre service spécialisé de la zone 5, mais le temps est compté et cela nécessiterait des accords rapides entre la Commune de Grâce-Hollogne et le repreneur éventuel. Bref la situation est compliquée et il est vraisemblable que l'on s'oriente belle et bien vers une diminution de l'offre d'aide et de soins spécialisés en assuétudes en zone 5. Annick PONTNHIR tient à vous dire : *« Je souhaiterai aussi vraiment que tu remercies de ma part tous les partenaires avec qui j'ai pu collaborer toutes ces années et que tu m'excuses sincèrement auprès d'eux de ce qui arrive. Si j'avais prévu le départ du Dr Périlleux, je n'avais, par contre, pas prévu ma promotion ».*

- **Situation budgétaire en zone 4 et situation contractuelle de C. Théâtre**

Le budget de la subvention facultative de la zone 4 n'est pas épuisé. Il est proposé d'en profiter pour équiper la zone 4 avec le matériel suivant : bureau, armoire, imprimante, chaise de bureau, rétro-projecteur, écran portable pour rétro-projecteur, création d'un folder présentant les partenaires de la zone 4 et impression de celui-ci, création et impression de cartes de visite pour le RéLiA, quelques livres... Ces dépenses ne seront peut-être pas toutes réalisées. Il s'agira en effet d'adapter la hauteur des dépenses au solde disponible pour la zone 4.

A noter que le SPW a été sollicité par le RéLiA pour que zone 4 puisse prendre en compte des dépenses relatives à l'achat de brochures de RDR et puisse défrayer des jobistes, notamment pour le lancement du Label Quality Nights au Moulin de Solière. Ces dépenses ont été refusées catégoriquement par le SPW, comme celle liée à l'organisation d'une formation à destination du personnel du Moulin de Solière. Il semblerait qu'elles incombent aux services et non aux réseaux. Ce positionnement est toutefois en contradiction avec ce qui avait été accordé, *in illo tempore*, en zone 5.

Les membres du Comité de pilotage approuvent les dépenses envisagées par la zone 4.

Par ailleurs, le contrat à durée déterminée à mi-temps de Madame Théâtre arrive à son terme le 31 décembre 2015. Il est tout à fait possible d'augmenter la charge salariale en zone 4. Madame Théâtre dispose d'un Master mais a accepté de travailler au barème Bachelier. Une première piste serait de reconnaître son Master. Une seconde piste est d'augmenter son temps de travail. Il faudra prendre en compte les augmentations annuelles afin de prendre la décision la plus raisonnable, tout en sachant que la PFPL souhaite proposer à Madame Théâtre un troisième contrat à durée déterminée.

Les membres du Comité de pilotage estiment que s'il est possible, dans le cadre des subsides, de reconnaître le Master de Madame Théâtre, cette solution doit être privilégiée. Si ce n'est pas possible, les membres du Comité de pilotage estiment qu'il faut proposer à Madame Théâtre une augmentation de son temps de travail.

#### ▪ **Situation budgétaire en zone 5**

Une somme d'environ 1000€ peut encore être dépensée en zone 5. Une proposition est de mettre à jour au niveau graphique et réimprimer la brochure JandCo. On pourrait également doter le coordinateur de la zone 5 d'un GSM et d'un petit ordinateur portable. Ces dépenses seraient bien entendu réalisées dans le cadre du budget disponible.

Les membres du Comités de pilotages marquent leur accord vis-à-vis de ces projets de dépenses.

#### ▪ **Implémentation de la nouvelle politique en santé mentale pour enfants et Adolescents - (Dominique Humblet)**

D. Humblet indique que deux invitations ont été adressées par le REALISM. On est intéressé par les deux thématiques.

#### • **Retour concernant la demande de soutien d'ALTO**

Suite à la consultation par courriel, il est apparu que 14 institutions du groupe privées souhaitaient soutenir ce courrier. Aucune institution de ce groupe ne s'est prononcée contre. En ce qui concerne les institutions du groupe public, 3 institutions y étaient favorables, trois institutions y étaient défavorables et une institution s'est abstenue.

Pour rappel, il est nécessaire d'obtenir une double majorité (public/privé) pour que le RéLiA puisse se positionner. Devant cette situation délicate, la Présidente du RéLiA, Dr Sartori, a

pris ces responsabilités et, même si elle n'était pas favorable au soutien de ce courrier, a décidé que le RéLiA le soutiendrait.

Pour éviter que cette situation inconfortable, F. Gustin proposera lors de la prochaine réunion du Comité de pilotage, quelques changements dans le ROI du Comité de pilotage du RéLiA.

- **Retour Atelier Assuétudes relatif aux associations de bénéficiaires et Convention cadre du RéLiA**

Un Atelier Assuétudes a été organisé le 17 novembre dernier, le thème du jour : les associations de bénéficiaires. Le code wallon invite, en effet, les réseaux d'aide et de soins spécialisés en assuétudes à veiller à étendre leur composition aux associations de bénéficiaires dans l'objectif d'améliorer la concertation institutionnelle. L'importance de pouvoir associer ces partenaires aux travaux du RéLiA a été soulignée. Toutefois, l'absence d'associations de bénéficiaires spécifiques aux assuétudes a été constatée. Dans ce contexte, les membres de l'Atelier Assuétudes se réjouissent de l'initiative développée dans le cadre du projet Fusion Liège et qui consiste en la création d'un Conseil d'Usagers et de Proches. Ce conseil pourra interpeller le RéLiA pour toute question spécifique aux assuétudes.

Le RéLiA pourra également demander des avis à ce Conseil. Par ailleurs, une convention cadre pour le RéLiA (actuellement en construction) sera proposée à Psytoyens et à Similes en vue de solliciter leur adhésion au RéLiA.

Enfin, une attention particulière sera accordée aux mouvements d'entraides. Des représentants de ces mouvements seront réinvités lors d'un Atelier Assuétudes afin d'améliorer nos synergies.

- **Convention JandCo**

La convention JandCo a été signée par tous ces partenaires. Les demandes de cotisations 2015 vont dès lors être envoyées.

- **Label Backsafe**

Le Label Backsafe a été développé par l'Agence Wallonne pour la Sécurité Routière (AWSR). Lancé en été 2015 à l'occasion du Verdur Rock par l'Agence wallonne pour la Sécurité Routière (AWSR), le label « BackSafe » vise à soutenir les efforts des organisateurs d'événements festifs ou des établissements qui prennent des initiatives afin de favoriser le retour à domicile de leurs clients en toute sécurité. Il permet d'informer les usagers de la route des solutions existantes ou mise en place pour un retour en sécurité, à sensibiliser à la sécurité routière et de mettre à disposition gratuitement de l'eau potable ou des éthylotests jetables. Voir ici : <http://www.awsrb.be/backsafe>

L'AWSR dispose d'une équipe de 15 personnes dont une est chargée d'implémenter ce label sur l'ensemble de la Wallonie. Cinq hôtes recrutées via une agence intérim ont bénéficié d'une formation de deux heures pour promouvoir le label. Une forme de concurrence avec d'autres labels comme le label « Quality Nights » est à craindre, même si Modus Vivendi

semble établir une collaboration avec l'AWSR sur ce sujet. La manière d'implémenter le label backsafe laisse perplexe. Quid de la sensibilisation des organisateurs, des actions de RDR via les paires...

Th. Lottin estime qu'il faut contacter le Ministre Prévot à ce propos. C. Dungalhoeff indique que la Fédito wallonne à commencer à travailler avec le Cabinet du ministre autour de la réduction des risques et en particulier sur les questions de l'accès au matériel stérile et sur le travail avec les pairs. D. Humblet estime qu'il faudra clarifier la situation avec Modus Vivendi. L. Maisse s'étonne du fait que cela soit les liégeois qui doivent se poser ces questions alors que Modus Vivendi semble établir des collaborations avec l'AWSR. Th. Lottin estime qu'en effet, on est également dans le milieu des assuetudes avec le label Backsafe.

- **Calendrier 2016**

Les prochaines réunions du Comité de pilotage du RéLiA se dérouleront aux lieux et dates suivantes :

- Lundi 22 février 2016 de 9h00 à 11h00 à la PFPL ;
- Jeudi 2 juin 2016 de 9h00 à 11h00 à la PFPL ;
- Mardi 4 octobre 2016 de 9h00 à 11h00 à la PFPL ;
- Jeudi 1 décembre 2016 de 8h00 à 10h00 à la PFPL.

- **Divers**

/

- **Ordre du jour de la réunion du Comité de pilotage du RéLiA du lundi 22 février 2016, de 9h00 à 11h00, au siège de la PFPL :**
  - **Accueil des participants ;**
  - **Approbation du projet de procès-verbal du 15 décembre 2015 ;**
  - **Approbation du Rapport d'activités 2015 du RéLiA zone 5 - Décision ;**
  - **Approbation du Plan d'actions 2016 du RéLiA (Zone 4 et zone 5) - Décision ;**
  - **Approbation des changements proposés dans le ROI - Décision ;**
  - **Election présidentielle – Vote ;**
  - **Projet Fusion Liège – dernières nouvelles (F. Gustin) ;**
  - **Implémentation de la nouvelle politique de santé mentale pour enfants et adolescents – dernière information (D. Humblet) ;**
  - **Divers.**